

RAPPORT ANNUEL 2012-2013



ONU FEMMES EST L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES CONSACRÉE À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET À L'AUTONOMISATION DES FEMMES. PORTE-DRAPEAU MONDIAL DE LA CAUSE DES FEMMES ET DES FILLES, L'AGENCE A ÉTÉ CRÉÉE POUR ACCÉLÉRER LES PROGRÈS EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DE LA CONDITION DES FEMMES ET DES FILLES ET POUR RÉPONDRE À LEURS BESOINS DANS LE MONDE ENTIER.

ONU FEMMES SOUTIENT LES ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES DANS L'ADOPTION DE NORMES INTERNATIONALES POUR RÉALISER L'ÉGALITÉ DES SEXES ET TRAVAILLE AVEC LES GOUVERNEMENTS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE À CONCEVOIR LES LOIS, LES POLITIQUES, LES PROGRAMMES ET LES SERVICES PUBLICS NÉCESSAIRES À L'APPLICATION DE CES NORMES. ONU FEMMES SOUTIENT LA PARTICIPATION ÉQUITABLE DES FEMMES À TOUS LES ASPECTS DE LA VIE, SE CONCENTRANT SUR CINQ DOMAINES PRIORITAIRES: RENFORCER LE LEADERSHIP ET LA PARTICIPATION DES FEMMES; METTRE FIN À LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES; FAIRE PARTICIPER LES FEMMES À TOUS LES ASPECTS DES PROCESSUS DE PAIX ET DE SÉCURITÉ; RENFORCER L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES; ET METTRE L'ÉGALITÉ DES SEXES AU CŒUR DE LA PLANIFICATION ET DE LA BUDGÉTISATION NATIONALE. ONU FEMMES COORDONNE ET PROMEUT EN OUTRE LE TRAVAIL RÉALISÉ PAR LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR FAIRE PROGRESSER L'ÉGALITÉ DES SEXES.

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

UN OBJECTIF EN VUE DE L'AUTONOMISATION ET DE L'ÉGALITÉ	2
APPUYER L'ÉTABLISSEMENT DE NORMES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES SEXES	4
DOMAINES D'INTERVENTION PRIORITAIRE	
MONTRER LA VOIE	6
VERS UNE ÉCONOMIE FAVORISANT L'AUTONOMISATION	8
METTRE FIN À LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES	10
ÉLEVER SA VOIX EN FAVEUR DE LA PAIX	12
PLANIFICATION EN VUE DE L'ÉGALITÉ	14
COORDINATION ET PARTENARIAT POUR LE CHANGEMENT	16
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES	18
FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES	20
ÉTATS FINANCIERS	22
ONU FEMMES DANS LE MONDE	28



L'élimination des inégalités entre les sexes devrait être une priorité aux niveaux mondial et national.

Photo : João Pádua/AFP-Getty Images

UN OBJECTIF EN VUE DE L'AUTONOMISATION ET DE L'ÉGALITÉ

En dépit des nombreux progrès réalisés, les inégalités entre les sexes continuent de figurer parmi les défis les plus redoutables de notre temps. Alimentées par une discrimination profondément enracinée à l'égard des femmes et des filles, ces inégalités sont injustes et coûteuses, car elles nuisent au progrès économique, compromettent la paix et sapent la qualité du leadership. Leur élimination doit se voir accorder un caractère prioritaire dans les objectifs mondiaux et nationaux.

ONU Femmes, en sa qualité de porte-drapeau mondial de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, s'emploie à éliminer les causes des inégalités entre les sexes et à limiter la portée de leurs conséquences. Notre mandat unique contribue à l'établissement de normes et de standards internationaux, puis à aider les pays à prendre des mesures pour les traduire en réalité dans la vie des femmes. Nous n'y parviendrons pas seuls. C'est en coordonnant nos activités avec celles de nos partenaires de l'ONU, et grâce à notre relation étroite avec les gouvernements, la société civile et d'autres parties prenantes, que nous exploitons le savoir, les ressources et l'influence disponibles, afin que l'égalité des sexes joue le rôle qui lui revient au cœur de tous les efforts en faveur du progrès humain.

Comme le souligne ce rapport, nos programmes ont permis de renforcer le leadership des femmes, multiplier les perspectives économiques, réduire la violence fondée sur le genre, faire participer les femmes aux processus de paix et de sécurité, et accroître le financement en faveur de l'égalité des sexes dans les budgets nationaux.

En 2012, avec l'aide d'ONU Femmes, les femmes ont obtenu des sièges à la faveur de sept élections nationales. 26 pays ont réformé les lois et les politiques renforçant l'accès des femmes aux biens économiques et à la protection sociale, tandis que 30 pays ont amélioré les services qu'ils proposent aux rescapées de la violence fondée sur le genre. 15 nations ont inscrit les priorités concernant l'égalité des sexes dans leurs plans et budgets nationaux. Ces victoires ont été remportées parallèlement à des améliorations continues au niveau mondial, notamment la présence d'un nombre historique de femmes à des postes de direction politique et un chiffre record de 125 pays ayant adopté des lois contre la violence conjugale.

Cela ne veut pas dire qu'il faut en rester là. Plus de 600 millions de femmes continuent de vivre dans des pays où la violence conjugale n'est pas considérée comme un crime. Les écarts entre les sexes au niveau de l'emploi se sont élargis dans de nombreuses régions depuis la crise financière de 2008. Les inégalités, la discrimination, la violence et la privation des droits font partie de la réalité quotidienne d'un trop grand nombre de femmes et de filles.

SE TOURNER VERS L'AVENIR

Il reste encore 1 000 jours aux pays et à la communauté internationale avant la date butoir fixée pour la réalisation des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui comprennent un objectif et un nombre limité de cibles relatives à l'égalité des sexes. Il convient de déployer tous les efforts possibles pour les atteindre d'ici à l'horizon 2015.

L'heure est également venue d'envisager l'avenir, de réfléchir à la meilleure manière de s'appuyer sur les OMD, d'éviter leurs lacunes dans le programme pour l'après-2015 et d'établir un cadre de transformations. Les femmes doivent y participer activement, passant d'une position marginale à une place centrale.

Tout le monde s'accorde à dire que les OMD ont suscité une attention et une action mondiales. L'objectif relatif à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes a permis de suivre les progrès liés à l'éducation, à l'emploi et à la participation des femmes au sein des parlements. Il a contribué à rendre les gouvernements responsables, à mobiliser de nouvelles ressources, et à susciter l'élaboration de meilleures législations, politiques, programmes et données.

Toutefois, dans l'ensemble, les objectifs n'ont pas été très efficaces pour ce qui est d'éliminer la discrimination et la violence profondément enracinées à l'égard des femmes et des filles, ainsi qu'en témoigne le fait que la réduction de la mortalité maternelle est l'OMD qui a enregistré les progrès les plus lents. L'absence de référence à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles fait partie des omissions flagrantes. Des questions fondamentales pour l'autonomisation économique des femmes, telles que l'égalité des droits fonciers et une répartition équitable des responsabilités concernant le foyer et les soins à administrer, ne sont pas non plus abordées.

À l'avenir, un objectif spécifique visant à la réalisation de l'égalité des sexes, des droits des femmes et de l'autonomisation des femmes pourrait permettre d'enregistrer des progrès plus rapides et plus importants. Celui-ci devrait être ancré dans les droits de l'homme et viser à mettre fin à l'inégalité des rapports de force.

Il convient de se pencher sur trois domaines. Premièrement, toute nouvelle série d'objectifs internationaux devrait s'engager à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles. Deuxièmement, ces objectifs doivent viser à donner les mêmes chances, ressources et responsabilités aux hommes et aux femmes. Troisièmement, les femmes doivent pouvoir participer sur un pied d'égalité et partout, que ce soit dans leurs maisons, leurs commerces ou au sein des parlements.

Le débat mondial sur le programme de développement pour l'après-2015 nous donne à tous la possibilité de pousser nos sociétés vers un point de non-retour, où la violence et la discrimination à l'égard des femmes et des filles seront rejetées sans ambiguïté, et où nous récolterons les dividendes qui vont de pair avec l'exploitation du potentiel de la moitié de la population. Un monde débarrassé des inégalités entre les sexes et de la discrimination est possible. ONU Femmes se tient aux côtés de tous les hommes et de toutes les femmes désireux d'édifier ce monde dès aujourd'hui.



La Commission de la condition de la femme de 2013 a permis de sortir de l'impasse sur le plan de la violence à l'égard des femmes. La Directrice exécutive adjointe Lakshmi Puri (à gauche), la Présidente de la Commission, l'Ambassadrice Marjón V. Kamara (Libéria, au centre), l'Ambassadeur Libra N. Cabactulan (Philippines, au fond à droite) et la Facilitatrice de la Commission (Philippines, devant à droite) pendant les négociations.

Photo : Catianne Tijerina/ONU Femmes

APPUYER L'ÉTABLISSEMENT DE NORMES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES SEXES

LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DE L'ONU

La session 2013 de la Commission de la condition de la femme a marqué un tournant historique, en poussant à la conclusion d'un accord international sur les mesures à prendre pour prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles, thème de ses délibérations. Un nombre record de 146 États membres de l'ONU et États observateurs ainsi que 11 groupes d'États ont pris la parole lors de la réunion. Près de 3 000 représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) y ont participé. La couverture médiatique, dont notamment la parution d'un éditorial important dans le New York Times, a atteint un niveau sans précédent dans plus de 50 pays. La session a débouché sur un consensus mondial sur le fait que la discrimination et la violence à l'égard des femmes et des filles n'ont pas leur place au XXI^{ème} siècle. Cette session constitue une avancée remarquable par rapport à ce qui s'était passé en 2003, date à laquelle les États n'avaient pas été en mesure de trouver un terrain d'entente sur l'élimination de la violence.

Les « conclusions convenues » adoptées par la Commission en 2013 représentent une feuille de route détaillée comportant 69 mesures concrètes devant être prises par les gouvernements et d'autres parties prenantes. Elles mettent en lumière la nécessité de prendre des mesures préventives tenant compte de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les domaines économique, politique et tous les autres. Des mesures importantes ont été prises pour améliorer les lois et les politiques, engager des ressources suffisantes, et faire participer les hommes et les garçons. Les États membres ont convenu d'apporter des réponses essentielles pour lutter contre la violence, prévoyant en particulier la mise en place de services intégrés offrant des soins médicaux, une aide psychologique, un appui social et d'autres formes d'aide aux rescapées. Pour mettre fin à l'impunité, on attend des États qu'ils punissent les auteurs de violences. Des mesures claires sont également prévues pour améliorer les preuves et les données afin de lutter contre la généralisation de la violence, et moduler les efforts pour y parvenir. Les phénomènes des meurtres fondés sur le genre, ou féminicides, et du cyber-harcèlement ont été pour la première fois mis en exergue, de même que l'importance d'adopter des dispositions spéciales afin d'en venir à bout.

Au cours des mois précédant le début de la Commission, ONU Femmes s'est livrée à d'intenses préparatifs dans le monde. Conscients des enjeux et de la possibilité de progresser dans l'amélioration de la vie de millions de femmes et de filles, nous sommes parvenus à renforcer le consensus sur les mesures à prendre pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes. Un Forum des parties prenantes organisé à New York a permis de forger des alliances entre les États membres, les groupes de la société civile et les entités de l'ONU. Des réunions ministérielles régionales ont eu lieu en Afrique et en Amérique latine, ainsi qu'avec des experts et des groupes de la société civile des États arabes et de la région Asie-Pacifique. Des comités d'action d'ONG régionales ont été formés.

La mobilisation s'est accélérée grâce au lancement par ONU Femmes de son initiative mondiale ENGAGEONS-NOUS, qui demande aux gouvernements de définir des engagements nationaux concrets afin de mettre fin à la violence. Au moment où la Commission débutait ses travaux, 54 gouvernements et l'Union européenne ont indiqué qu'ils avaient pris des mesures spécifiques, consistant notamment à mettre en œuvre des législations nationales plus volontaristes, à lutter contre la traite des personnes et à rendre la justice plus accessible.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Conférence de l'ONU sur le développement durable organisée en 2012, également appelée Rio+20, a souligné que les femmes devaient jouer un rôle central et transformateur dans le domaine du développement durable, et que l'égalité des sexes devait être une action prioritaire dans des domaines

tels que la participation et le leadership économique, social et politique. Un Sommet des femmes leaders organisé parallèlement à la conférence par ONU Femmes a débouché sur un engagement politique de haut niveau, grâce à un Appel à l'action approuvé par des femmes chefs d'État et de gouvernement. ONU Femmes s'est également assurée que les voix émanant des communautés locales étaient elles aussi entendues. Il a parrainé un forum de la société civile d'une journée pour enrichir le sommet et présenter les conclusions d'une étude mondiale approfondie faisant état des points de vue de groupes de la société civile sur le développement durable.

METTRE FIN AUX MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

ONU Femmes a fourni des preuves et des analyses qui ont aidé l'Assemblée générale de 2012 à convenir d'une résolution historique visant à mettre fin aux mutilations génitales féminines. Adoptée à l'unanimité, la résolution relance les efforts visant à faire abandonner et à mettre fin à ces pratiques nocives. Jusqu'à 140 millions de femmes et de filles dans le monde font face à des violations de leurs droits. Les mutilations peuvent avoir des conséquences graves sur la santé physique et psychologique ainsi que sur le plan social. La résolution demande aux 193 États membres de l'ONU de renforcer leurs activités de plaidoyer, d'information et de sensibilisation, d'allouer des ressources pour mettre fin à cette pratique et de promulguer des lois visant à protéger les femmes et les filles. Il importe d'accorder une attention toute particulière à l'aide à fournir aux victimes des mutilations génitales féminines.

AUTRES VICTOIRES

En 2012, les signataires de la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques ont adopté une décision visant à promouvoir l'égalité des sexes au sein de tous les organes créés en vertu de la Convention et du Protocole de Kyoto y relatif. Les rapports sur l'application feront l'objet de débats dans le cadre d'un point de l'ordre du jour ordinaire au cours de toutes les futures sessions. ONU Femmes a fourni des conseils d'experts pour orienter la décision, et préconisé un appui grâce à des manifestations parallèles mettant en exergue le leadership dont les femmes font preuve pour répondre aux changements climatiques.

Le Traité sur le commerce des armes de 2013 fait spécifiquement référence à la violence fondée sur le genre. Cette victoire fait suite à des années de plaidoyer de la part d'ONU Femmes et des partisans de l'égalité des sexes en vue de faire progresser la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. Elle a montré la prise de conscience des négociateurs du traité sur le danger que représentent les armes et leur utilisation contre les femmes et les filles.

MONTRER LA VOIE

ÉLECTIONS

Lorsqu'elle a appris les résultats des élections kenyanes, Amina Abdallah s'est mise à jubiler. « C'est une avancée historique pour les femmes kényanes », a-t-elle confié avec enthousiasme. Pendant 10 ans, elle a été la seule des 22 législatrices, soit 10 % du nombre total, à s'exprimer haut et fort en faveur de l'égalité des sexes. Pendant les élections de 2013, ce pourcentage est passé à plus de 20 %. En 2015, d'autres femmes seront nommées dans le cadre de l'application d'une nouvelle disposition constitutionnelle prévoyant qu'aucun sexe n'aura le droit de détenir plus des deux tiers des sièges.

Compte tenu des récents incidents de violence qui ont eu lieu au cours du vote au Kenya, ONU Femmes a également appuyé le recours à une innovation qui s'est révélée efficace au Libéria, au Sénégal et en Sierra Leone : la Salle de veille des femmes. Grâce à cette dernière, une équipe de 24 bénévoles et experts électoraux de Nairobi a reçu des informations selon lesquelles il existait plus de 1 200 menaces liées aux élections, relevées par 500 observateurs électoraux dans huit foyers de tension. Un groupe de personnalités éminentes venues du Kenya et d'autres pays africains, reconnues pour leur intégrité et leur neutralité, ont traité les plaintes au fur et à mesure. Dans plusieurs cas où des hommes se sont livrés à des violences sur leurs femmes qui ne votaient pas comme eux, le groupe a prévenu la police, et les responsables ont été poursuivis.

Un sondage réalisé au Sénégal en 2012 a également permis de doubler le nombre de législatrices, qui représentent désormais plus de 43 % des membres de l'Assemblée nationale. Auparavant, ONU Femmes avait appuyé une coalition de législatrices en vue de promouvoir une loi garantissant la participation politique équitable des femmes. Les préparatifs des scrutins ont été contrôlés par un Observatoire national pour la parité, créé par décret national.

L'appui de longue date apporté par ONU Femmes au Timor-Leste a ouvert des portes aux femmes dirigeantes. Suite aux élections de 2012, le Timor-Leste a affiché la proportion la plus élevée de législatrices en Asie. Le pourcentage de 38 % de femmes dépasse le quota d'un tiers exigé par la

loi. ONU Femmes, en partenariat avec le PNUD, a joué un rôle actif pour aider un groupe parlementaire de femmes actives, de groupes de la société civile, et l'Unité nationale chargée de l'égalité des sexes à promouvoir les candidates. Un centre parlementaire d'informations sur l'égalité des sexes diffuse des informations à tous ses membres.

Au Pakistan, ONU Femmes a aidé l'Autorité nationale chargée des données et de l'enregistrement par le biais d'un projet-pilote visant à accroître l'inscription électorale des femmes du Baloutchistan, grâce notamment à des unités d'inscription mobile et à la mobilisation de la communauté. Le projet a provoqué un mouvement national d'inscription des électeurs, qui a permis d'inscrire plus de 40 millions de nouvelles électrices. Le taux d'inscription s'élève aujourd'hui à 86 %, en forte augmentation par rapport aux 44 % obtenus seulement quatre ans auparavant. Pour la première fois, la Commission électorale, appuyée par ONU Femmes et le PNUD, dispose d'un système permettant de recueillir des données électorales ventilées par sexe, qui permettront de mettre en exergue les obstacles aux droits civiques des femmes.

CONSTITUTIONS

Au Zimbabwe, les femmes ont, depuis l'indépendance en 1980, milité pour obtenir l'égalité devant la loi. Leur vision se rapproche maintenant de la réalité. En 2013, les Zimbabwéens ont massivement voté en faveur d'une nouvelle constitution qui impose pour la première fois l'égalité des sexes et élargit la protection des

EN 2012, ONU FEMMES A AIDÉ **71** PAYS À RENFORCER



Les femmes déposent fièrement leurs bulletins de vote pendant les élections nationales kenyanes, qui ont permis de doubler le nombre de femmes législatrices, une véritable avancée historique.

Photo : Ben Curtis/AP-Corbis

droits des femmes. Cette avancée a été réalisée par le Groupe des 20, un groupe luttant pour l'égalité des sexes constitutionnelle, composé de militantes, de femmes politiques et d'intellectuelles appuyés par ONU Femmes.

Au nombre de ces questions, les dispositions constitutionnelles ouvrent de nouvelles perspectives pour les femmes dans les domaines de l'éducation et de l'emploi ainsi que politique, grâce à l'établissement d'un quota de législatrices. Une Commission chargée de l'égalité des sexes sera créée pour enquêter sur les violations des droits fondamentaux, répondre aux plaintes du public et recommander des mesures pour mettre fin à la discrimination.

GOUVERNANCE LOCALE

En Inde, ONU Femmes a aidé plus de 65 000 femmes élues dans les conseils de villages de cinq États à acquérir

les compétences et la confiance nécessaires pour militer efficacement en faveur de leurs priorités. Autrefois intimidées lorsque les hommes prenaient la parole, elles n'hésitent pas désormais à s'exprimer haut et fort. Elles demandent qu'on leur fournisse de nouveaux services, tels que des systèmes leur permettant de faciliter l'acheminement de l'eau et d'améliorer les services d'assainissement, et de mobiliser les efforts pour empêcher les mariages d'enfants et mettre fin aux excès d'alcool.

LE LEADERSHIP ET LA PARTICIPATION DES FEMMES.

VERS UNE ÉCONOMIE FAVORISANT L'AUTONOMISATION

DROITS FONCIERS

Pendant plus d'une décennie, ONU Femmes et les organisations qui l'ont précédé ont appuyé les défenseurs de l'égalité des sexes au Tadjikistan en demandant des réformes pour défendre les droits fonciers des femmes, indispensables pour assurer des moyens de subsistance aux femmes rurales. Des mesures précoces ont permis d'accroître la sensibilisation et l'accès aux services juridiques, notamment grâce aux équipes spéciales pilotes de district fournissant des conseils et une assistance juridique dans les zones isolées. Le Comité national chargé de la famille et des affaires des femmes dirige aujourd'hui un réseau de 105 équipes spéciales, qui ont fourni des conseils à plus de 14 000 personnes en 2012, la majorité d'entre elles étant des femmes.

Dans le cadre de ces activités d'assistance, une coalition d'ONG s'est vue aider à élaborer et à proposer des recommandations pendant la rédaction du nouveau code foncier du Tadjikistan. Ces recommandations visaient à l'adoption de dispositions spécifiques afin que les droits fonciers égaux constituent à la fois un principe juridique fondateur et fassent partie intégrante des multiples pratiques juridiques. À son adoption en 2012, le code comportait près de 80 % de ces propositions. Entre autres dispositions, le code garantit désormais un accès égal à la terre pour les femmes et les hommes, il prévoit des droits de propriété conjoints pour les épouses, exige la prise en compte du prix du marché dans les décisions juridiques sur l'utilisation de la terre, et parle de « citoyens » au lieu de « familles » afin de mieux permettre à chacun des membres de la famille de revendiquer une portion égale de la terre.

Au Maroc, pendant des générations, les femmes soulalyates ont travaillé des terres qui appartenaient collectivement à leur groupe ethnique. Selon la coutume, tous les dédommagements versés pour l'utilisation ou le transfert de terres n'étaient versés qu'aux hommes. Les femmes, qui sont nombreuses à être privées des moyens de subsistance traditionnels, ont toutefois commencé ces dernières années à se battre pour leur droit à des bénéfices. Grâce à un partenariat entre ONU Femmes et l'Association démocratique des femmes marocaines, elles reçoivent une formation sur le leadership et la mobilisation communautaire, qui les aide à sensibiliser comme jamais auparavant les médias et le public sur leur sort. En 2012, le Gouvernement a décidé que les femmes soulalyates devaient bénéficier de droits égaux lors des transferts fonciers.

LES MARCHÉS ET LE SECTEUR PRIVÉ

En Tanzanie, ONU Femmes a aidé le ministère du Commerce à examiner des politiques commerciales et de développement d'entreprises tenant compte des questions de genre. De nouveaux mécanismes sont mis en place pour protéger les femmes de l'exploitation, améliorer leur accès à des débouchés en vertu du Protocole des douanes est-africain et appuyer la création d'entreprises. L'enregistrement des entreprises, notamment, peut maintenant être réalisé dans tout le pays, et non plus seulement dans la capitale.

Le long de la frontière entre la Tanzanie et le Kenya, nous avons aidé les commerçantes à mettre en place la Plateforme commerciale des femmes Namanga. Cette dernière vise à sensibiliser les femmes et les fonctionnaires aux droits des femmes. Pour réduire les risques posés par l'attitude des fonctionnaires et des intermédiaires corrompus, des stratégies de communication originales ont été mises en place. Dans ce cadre, des autocollants sont par exemple apposés sur les sièges des bus pour expliquer la marche à suivre appropriée pour le transport transfrontalier de marchandises ainsi que les réglementations régissant les droits de douane.

La Coalition 51 % de la Jamaïque a fait appel à l'aide d'ONU Femmes dans le cadre de sa campagne visant à faire en sorte que davantage de femmes siègent au sein des comités d'entreprise. Elle demande aux femmes d'acheter des parts et d'obtenir un droit de vote pour militer en faveur de l'égalité des sexes. Les réunions avec des dirigeants de premier plan ont suscité des débats sur le site Internet du

EN 2012, ONU FEMMES A AIDÉ **67** PAYS À RENFORCER



Les femmes formées aux économies d'énergie en Inde gagnent un revenu et en aident d'autres à réduire leurs dépenses grâce à une meilleure utilisation de l'énergie.

Photo : Gaganjit Singh Chandok/ONU Femmes

marché des changes, l'un des plus consultés dans le pays. Le marché des changes envisage d'introduire une fiche de notation à l'intention des entreprises pour contrôler l'égalité des sexes.

EMPLOIS VERTS

Dans l'État indien du Gujarat, un partenariat entre ONU Femmes et la Banque de l'association des femmes travailleuses indépendantes a formé des femmes aux économies d'énergie. Grâce aux revenus provenant des audits énergétiques des ménages et de la vente d'ampoules à haut rendement, ces femmes ont pu ouvrir des comptes bancaires et investir dans un fonds de retraite. La moyenne des factures d'électricité mensuelles des centaines de ménages aidés par les femmes chargées de promouvoir les économies d'énergie a baissé de 20 %.

Alors que le Mozambique s'apprête à mettre en œuvre son Plan d'action national sur l'égalité des sexes, l'environnement et les changements climatiques, ONU Femmes a contribué à la

formation des femmes pour leur permettre de construire des réchauds à haut rendement énergétique. Elles perçoivent un revenu, et contribuent à réduire les émissions provenant d'une utilisation excessive de bois de chauffage.

DROITS DES MIGRANTES

Pour mieux protéger les femmes migrantes, ONU Femmes a aidé le ministère du Travail et de la Formation professionnelle du Cambodge à élaborer un contrat d'embauche garantissant le respect des droits des travailleurs. De nouvelles garanties sont en cours de négociation avec la Malaisie, une destination majeure. Le Réseau des migrantes travailleuses a été mis sur pied dans trois provinces. Il fournit une plateforme aux migrantes de retour, permettant à ces dernières de partager leurs expériences et de militer pour une migration sûre. En 2012, les membres sont intervenus lors d'un forum parlementaire qui a convenu de revoir les lois en vue de mieux défendre les droits des migrantes, conformément à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES.

METTRE FIN A LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES

VILLES SÛRES

ONU Femmes appuie 20 initiatives « Villes sûres » dans le monde. Grâce au programme mondial « Des villes sûres à l'abri de la violence à l'égard des femmes et des filles », et une initiative menée conjointement avec ONU-Habitat et UNICEF intitulée « Des Villes sûres et durables pour tous », les municipalités prennent un grand nombre de mesures novatrices pour prévenir le harcèlement sexuel et la violence à l'encontre des femmes et des filles.

A Delhi, une étude de 2013 sur les « Villes sûres » a corroboré les manchettes des journaux concernant un viol collectif ignoble, concluant que seulement 5 % des femmes et des filles de la ville se sentaient en sécurité dans les espaces publics. Le cadre stratégique municipal « Villes sûres » et les audits sur la sécurité des femmes réalisés dans cinq quartiers de la ville ont orienté les recommandations formulées par un comité nommé par le gouvernement pour examiner les lois sur la violence contre les femmes. Suite à cela, un amendement de droit pénal comportant une définition élargie du viol, des amendes plus élevées et la première définition du voyeurisme et du harcèlement en tant que crimes a été mis en vigueur.

Au nombre des mesures prises dans d'autres villes figure l'introduction de smartphones à Rio de Janeiro, permettant de localiser avec précision les menaces dans 10 favelas à haut risque. Les ONG égyptiennes se sont rassemblées autour des campagnes de sensibilisation grâce aux réseaux sociaux, au théâtre de rue et à un film primé. Dublin fait savoir qu'il prendrait des mesures inspirées par les « Villes sûres », en lançant notamment une étude exploratoire initiale à cet égard.

En El Salvador, ONU Femmes a aidé à piloter les interventions « Villes sûres » dans la ville de Puerto Libertad, qui ont permis de mettre en place la première unité de police visant à aider les rescapées. Les femmes peuvent signaler des violations et obtenir des conseils juridiques, et peuvent bénéficier d'un appui de suivi une fois que leurs dossiers sont bouclés. Le bouche-à-oreille a rapidement fonctionné, ce qui a permis d'augmenter les taux de signalement.

« Auparavant, les femmes n'avaient pas suffisamment confiance pour dénoncer ces crimes », souligne l'officier Noemi Cerritos.

« Maintenant, elles disent : "Va les voir car ils m'ont vraiment aidée. Fais un signalement car nous, les femmes, nous avons des droits" ». Cinq autres municipalités ont adopté cette approche, et 160 policiers ont reçu une formation pour combattre la violence.

LOIS ET RESPECT DU DROIT

En Amérique centrale, 2012 a marqué un tournant dans les efforts pour lutter plus vigoureusement contre le fémicide, ou meurtres fondés sur le genre, l'une des causes principales de mortalité des femmes dans certains pays. Les activités de plaidoyer d'ONU Femmes ont permis d'encourager tant El Salvador que le Mexique à mettre en œuvre des réformes juridiques qui définissent le fémicide en tant qu'infraction pénale ainsi que des mesures visant à prévenir et punir cette pratique. El Salvador a également adopté un protocole national pour guider les enquêtes, et une première condamnation pour fémicide y a été prononcée. Le Guatemala, qui a mis en place une législation pertinente, s'est inspiré de l'expertise d'ONU Femmes pour dispenser une formation à près de 550 procureurs, permettant à ces derniers de traiter les affaires à l'étape du procès. Au niveau régional, en Amérique latine et dans les Caraïbes, nous travaillons avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme à l'adoption d'un modèle de protocole régional pour les enquêtes sur les féminicides.

EN 2012, ONU FEMMES A AIDÉ **85** PAYS À METTRE



Loreira Ferreira Costa veut faire de Rio de Janeiro une ville plus sûre. Elle recense les menaces faites aux femmes et prévient les autres femmes grâce à son smartphone.

Photo : Gisele Netto/ONU Femmes

RECHERCHE ET PRISE DE CONSCIENCE

Outre le fait qu'elle constitue une violation des droits de l'homme, la violence à l'égard des femmes entraîne des coûts économiques, psychologiques et sociaux considérables, qui ne sont généralement pas évalués et reconnus. Au Viet Nam, ONU Femmes a appuyé une étude calculant le coût de la violence sur le plan économique. On estime que la perte de productivité ajoutée aux coûts d'opportunités éventuels pourrait représenter plus de 3 % du produit intérieur brut. Sur le plan individuel, les femmes qui subissent des violences gagnent 35 % de moins que celles qui n'en subissent pas. L'étude enrichit le travail de plaidoyer sur le renforcement de la prévention et de la protection. Le gouvernement a déjà inclus de nouvelles cibles dans la Stratégie 2020 de développement de la famille, en réduisant notamment le nombre de ménages touchés par la violence conjugale de 10 à 15 % chaque année.

D'autres types de prise de conscience se produisent lorsque les femmes se réunissent pour briser le silence qui entoure leurs expériences. Le Fonds régional du Pacifique d'ONU Femmes visant à l'élimination de la violence à l'égard des femmes a

appuyé les ateliers mis en place par le Réseau des femmes arc-en-ciel qui fait le lien entre les lesbiennes, les bisexuels et les femmes transgenres à Fidji. Pour nombre d'entre elles, c'était la première fois qu'elles avaient la possibilité de prendre conscience du lien entre la violence, les orientations et les identités sexuelles.

SERVICES

Un nombre croissant de pays sont en train de renforcer leur réponse à la violence en offrant des services intégrés. En Éthiopie, ONU Femmes a appuyé l'élargissement d'un réseau de refuges à Adama et à Addis-Abeba, qui proposent des soins de santé, des services juridiques et des formations intégrées ainsi que d'autres formes d'assistance aux rescapées. Un de ces refuges est situé dans un commissariat de police, facilitant l'accès aux femmes signalant des crimes. Un autre est chargé d'aider les réfugiés somaliens grâce à un système d'aiguillage dans les camps de Dollo Ado. Suite à un audit sur le genre, les forces de police éthiopiennes ont amélioré les réponses judiciaires pénales en révisant leur programme de formation pour intégrer les droits des femmes et l'égalité des sexes.

FIN À LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES.

ÉLEVER SA VOIX EN FAVEUR DE LA PAIX

PAIX ET TRANSITION

« Les femmes comptent au nombre des personnes les plus touchées par la crise. Elles sont aussi celles qui comprennent le mieux la dynamique des conflits. Nous n'en sommes pas moins exclues de la prise de décision », explique Aiziza Mint Kadra, ancienne maire adjointe de Tombouctou au Mali. Après que les rebelles se soient emparés de la ville mi-2012, elle a pris la fuite mais n'est pas restée silencieuse. Elle a pris position pour les droits des femmes, encourageant les rebelles à engager un dialogue et à lancer des missions d'établissement des faits guidées dans les camps de réfugiés.

Sa voix a été l'une des nombreuses voix de femmes qu'ONU Femmes a portées dans le cadre des processus de paix du Mali depuis le déclenchement du conflit. Grâce à la formation sur les négociations dispensée par ONU Femmes, les femmes ont réalisé des avancées rapides en négociant un accord avec l'administration intérimaire visant à respecter les droits fondamentaux et mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des enfants.

Depuis lors, nous avons toujours cherché à centrer l'attention nationale et internationale sur l'urgence qu'il y a à protéger les femmes contre la violence. Sur les champs de bataille du nord du Mali, où les viols et les mariages forcés sont devenus des tragédies récurrentes, ONU Femmes a aidé à recueillir des données sur les violences sexuelles, qui sont rares. Nous avons aidé à créer des unités spéciales pour aider les rescapées de viol dans les hôpitaux de quatre villes. Et nous appuyons la formation de 4 000 membres des forces de défense et de sécurité en matière d'égalité des sexes et de normes internationales visant à protéger les populations civiles, notamment contre la violence sexuelle.

Avec l'aide d'ONU Femmes, les femmes maliennes ont créé leur propre réseau afin de maintenir leurs priorités au premier rang des programmes nationaux, internationaux et régionaux. Elles ont demandé que les femmes siègent aux tables de la paix, qu'il n'y ait plus d'impunité en cas de viols et que les femmes bénéficient d'une aide financière ciblée et importante pour reconstruire leur vie détruite. Kadra a partagé ses expériences lors de la Conférence de

haut niveau sur le leadership des femmes du Sahel. Après avoir demandé une participation accrue des femmes pour régler les crises régionales, l'Envoyé spécial de l'ONU au Sahel, Romano Prodi, a annoncé qu'un nouveau Groupe consultatif aiderait à guider les négociations de paix en cours. Les femmes ont également milité pour que leurs priorités soient prises en compte lors de la Conférence des donateurs de haut niveau de 2013 sur le Mali, qui s'est engagée à verser 3,25 milliards d'euros au Plan en faveur d'un relèvement durable. Il consacre une grande attention aux droits et à l'autonomisation des femmes.

En 2012, plusieurs États arabes en transition ont demandé aux experts d'ONU Femmes d'inclure les droits des femmes et l'égalité des sexes dans les mesures visant à rétablir la paix et à assurer la justice. Au Yémen, une spécialiste de l'égalité des sexes a participé à une évaluation des besoins postconflits, qui a entraîné l'élaboration d'une nouvelle feuille de route incluant des dispositions spéciales pour la santé, l'emploi et l'éducation des femmes. En Libye et en Syrie, des enquêteurs chargés des crimes sexuels et fondés sur le genre ont aidé les commissions d'enquêtes internationales en leur fournissant des documents. La Cour pénale internationale a annoncé qu'elle envisageait d'ouvrir un dossier sur les crimes fondés sur le genre commis en Libye.

RELÈVEMENT ET RECONSTRUCTION

ONU Femmes a aidé les activistes pour les droits des femmes à participer aux conférences afin de mobiliser un

EN 2012, ONU FEMMES A AIDÉ **37** PAYS À ACCROÎTRE LE LEADERSHIP DES FEMMES



Les femmes font entendre leurs voix au cours des processus de paix au Mali. Le lieutenant-colonel malien Nema Sezara salue les habitants du Nord, où des viols et des mariages forcés ont eu lieu pendant l'occupation.

Photo : John MacDougall/AFP/Getty Images

financement international pour organiser le relèvement post conflit et la reconstruction en Afghanistan, au Burundi, en République centrafricaine et au Soudan du Sud. Pour qu'une mission d'évaluation conjointe définisse les priorités de l'appui humanitaire au Darfour, ONU Femmes s'est assurée que les femmes représentaient 25 % des participants. Le rapport de mission a mis en exergue l'autonomisation des femmes et l'égalité de sexes, et 51 % des initiatives humanitaires prises en 2012 ont tenu compte du genre, contre seulement 24 % en 2011.

Au Soudan du Sud, un décret présidentiel a établi que les femmes doivent représenter 27 % des membres de la Commission d'examen constitutionnel nationale, augmentant ainsi les quotas existants. Une analyse des dispositions constitutionnelles portant sur le genre et appuyée par ONU Femmes a permis la tenue d'un débat animé à la radio et dans d'autres médias, touchant environ 5 millions de personnes. Entre autres recommandations, l'analyse préconise d'instaurer des quotas de participation

des femmes à tous les niveaux gouvernementaux de 25 à 50 %, et d'établir l'âge minimum du mariage à 18 ans.

RÉPARATIONS ET REDRESSEMENT

Afin de mettre fin à un conflit qui a duré un demi-siècle, la Colombie a promulgué en 2011 la Loi sur la restitution des terres aux victimes, qui pourrait bénéficier à près de 4 millions de personnes. ONU Femmes a préconisé l'inclusion d'une démarche tenant compte des questions de genre et appuyé la participation des groupes de femmes aux débats menés dans le cadre de la rédaction de la loi, qui comprend 25 articles sur l'égalité des sexes et les droits fondamentaux des femmes. Son application a commencé en 2012 avec des activités de communication massives afin que les femmes puissent demander des dédommagements. Une formation a aidé les responsables gouvernementaux et les groupes des services sociaux à mieux comprendre les droits des femmes et d'autres aspects de la justice de transition.

DANS LES DOMAINES DE LA PAIX, DE LA SÉCURITÉ ET DES INTERVENTIONS HUMANITAIRES.

PLANIFICATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ

PLANS ET POLITIQUES

Au moment où le Moldova a commencé à débattre d'une loi sur la décentralisation visant à transférer les responsabilités des services publics du gouvernement national aux gouvernements locaux, ONU Femmes a aidé les activistes pour l'égalité des sexes à parler à l'unisson quant à la manière dont la législation pourrait contribuer à l'autonomisation des femmes. Les enjeux sont élevés : la décentralisation peut ouvrir des espaces afin que les femmes puissent participer à l'élaboration de plans locaux et à des choix budgétaires qui ont des effets directs sur leur vie et leurs droits.

Les activistes ont expliqué comment les politiques ont des conséquences sur les groupes vulnérables. Ils ont fait le lien entre les différents types de discrimination, telles que le genre et l'âge, et ont ventilé les données statistiques par sexe. Lorsque la législation a été promulguée en 2012, elle incluait 80 % de leurs recommandations. Entre autres objectifs, elle prévoit un accès équitable aux services, notamment pour les groupes rendus vulnérables par la discrimination fondée sur l'âge, l'ethnie et/ou le genre, le handicap, etc., première référence de ce type dans une politique nationale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle loi, ONU Femmes a aidé 10 communautés locales à élaborer des stratégies de développement visant à promouvoir l'égalité des sexes et les droits de l'homme, avec un appui devant s'étendre à 30 autres villes et villages d'ici à 2015. À Schinoasa, la plupart des résidents sont des femmes et des filles ; les hommes ont quitté leur ville pour chercher du travail. Sans eau courante, les femmes passaient de longues heures à remonter de lourds seaux d'eau sur une colline jusqu'à leurs maisons. C'est du passé, se félicite Alina Popkov, une habitante du village. « Nous avons soulevé la question auprès des autorités locales, nous leur avons fait admettre qu'il s'agissait d'une priorité et avons élaboré un projet. Nous disposons maintenant d'un réseau d'approvisionnement en eau tout près de chez nous ! »

ONU Femmes a également aidé le Moldova à expérimenter des bureaux de service public locaux

centralisés qui réduisent le temps passé avec les différents fournisseurs. Basés dans 16 districts, ils fournissent une aide vitale pour des questions d'emploi, de protection sociale et d'autres préoccupations. Pour élargir l'accès aux femmes rurales, nous avons contribué à assurer que les heures d'ouverture coïncidaient avec les jours de marché et à d'autres horaires auxquels les femmes sont les plus susceptibles de se rendre en ville. Les unités mobiles touchent les femmes habitant dans les zones éloignées ainsi que celles qui ont une mobilité restreinte car elles sont handicapées ou prennent soin de leurs enfants, entre autres. En 2012, le Premier ministre a publié un décret et s'est engagé sur le plan budgétaire à multiplier les bureaux dans tout le pays.

Avec l'aide d'ONU Femmes, l'Algérie a réalisé sa première étude sur les répercussions des politiques publiques pour les hommes et les femmes dans le cadre de l'examen de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce. Au Vanuatu, ONU Femmes a appuyé un examen à mi-parcours de la stratégie de développement nationale. Celui-ci s'est soldé par de nouveaux engagements envers les femmes, y compris, pour la première fois, des mesures pour une budgétisation favorisant l'égalité des sexes.

BUDGETS

En Ouganda, ONU Femmes a apporté son savoir-faire pour renforcer les directives visant à tenir compte de l'égalité des sexes dans tous les calculs budgétaires nationaux, et

EN 2012, ONU FEMMES A AIDÉ **65** PAYS À S'ASSURER QUE



Dans le cadre des réformes sur la décentralisation, le Moldova s'assure que les services publics de base (de l'acheminement d'eau aux programmes de protection sociale) soient largement accessibles aux femmes.

Photo : Giacomo Pirozzi/Panos Pictures

a aidé à élaborer une nouvelle fiche de notation nationale pour accroître l'obligation redditionnelle vis-à-vis des femmes dans la planification publique. L'Équateur, l'un des pays leaders en matière de budgétisation tenant compte de l'égalité des sexes et partenaire de longue date d'ONU Femmes sur la question, a presque doublé son aide financière pour mettre en œuvre des politiques en faveur de l'égalité des sexes, la faisant passer de 1,4 milliard de dollars en 2011 à 2,6 milliards de dollars.

Au Monténégro, ONU Femmes a dispensé à 200 fonctionnaires de cinq municipalités une formation sur la budgétisation tenant compte de l'égalité de sexes, et les a aidés à élaborer leurs premières analyses sur les aides financières locales aux ONG, aux clubs de sport et aux programmes d'emplois. Trois des cinq villes ont ensuite adopté des ordonnances exigeant l'application des principes d'égalité des sexes à tous les aspects de l'administration locale et de la fourniture

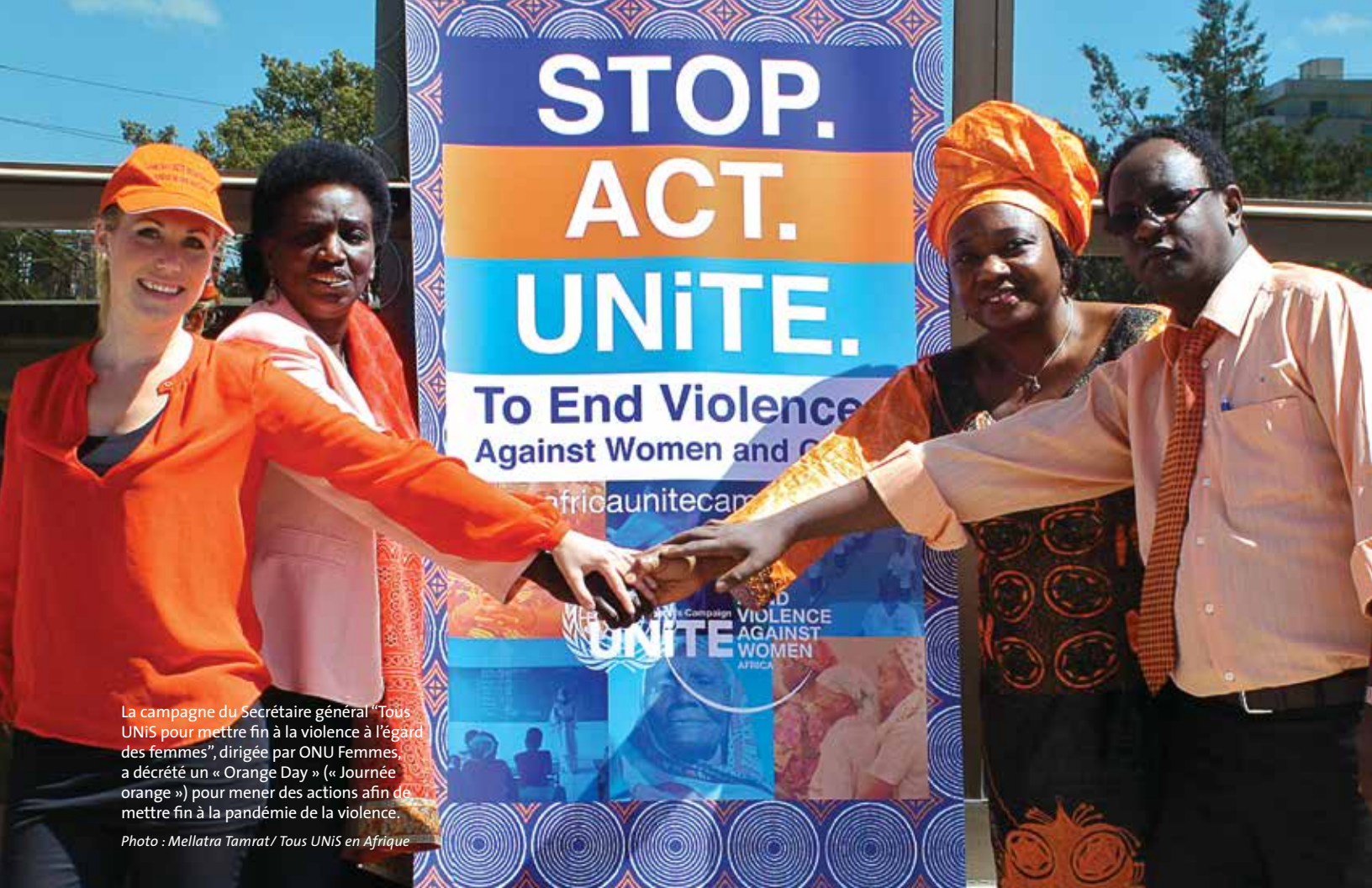
de services. Deux d'entre elles ont promulgué des ordonnances visant à instaurer la parité entre les sexes dans le financement des ONG et des clubs de sport.

STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LE VIH

Au Kenya, ONU Femmes a aidé les réseaux de femmes vivant avec le VIH à persuader l'Autorité nationale de coordination du sida à dédier des fonds aux femmes dans le cadre du Projet de guerre totale contre le VIH/sida, une initiative appuyée par la Banque mondiale grâce à une aide de 115 millions de dollars.

Grâce aux activités de plaidoyer menées en Chine, le programme national de lutte contre le VIH/sida doit attribuer un financement spécial aux organisations féminines de la société civile pour aider les femmes et les filles.

LES PLANS ET BUDGETS NATIONAUX TIENNENT COMPTE DU GENRE.



La campagne du Secrétaire général "Tous UNiS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes", dirigée par ONU Femmes, a décrété un « Orange Day » (« Journée orange ») pour mener des actions afin de mettre fin à la pandémie de la violence.

Photo : Mellatra Tamrat/ Tous UNiS en Afrique

LA COORDONATION ET LE PARTENARIAT POUR LE CHANGEMENT

COORDINATION DE L'ONU

Les jeunes veulent un avenir équitable débarrassé de toute violence. C'est le principal message du Réseau mondial de la jeunesse Tous UNiS, formé en 2012 dans le cadre de la campagne du Secrétaire général « Tous UNiS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes », gérée par ONU Femmes. Les membres du réseau s'expriment, échangent des expériences et présentent des exemples de prévention grâce à une nouvelle génération plus pacifique. A Sarajevo, une section nationale a célébré un « Orange Day » (« Journée orange »), une action mondiale de Tous UNiS exhortant à mettre fin à la violence le 25 de chaque mois, en demandant à différents dirigeants religieux de réaffirmer qu'aucune religion ne tolère la violence contre les femmes et les filles. Sur le plan international, les membres du réseau ont demandé que la Déclaration de la jeunesse mondiale de Bali formule de multiples recommandations sur la prévention de la violence.

En 2012, d'autres formes d'activités de plaidoyer menées dans le cadre de Tous UNiS ont persuadé les parlementaires des huit îles du Pacifique, dont les taux de violence comptent parmi les plus élevés du monde, à publier une déclaration lors du Forum des îles du Pacifique afin de renforcer leurs législations et leurs systèmes judiciaires.

En mettant en œuvre des programmes en faveur de l'égalité des sexes, ONU Femmes établit souvent des partenariats avec d'autres organisations de l'ONU. En 2012, 115 équipes de pays de l'ONU ont mené des initiatives conjointes sur l'égalité des sexes, contre 43 en 2004. Un programme conjoint mené à bien en Bolivie implique notamment ONU Femmes, le PNUD, la FAO et l'ONUDI. Il a permis de dispenser une formation à plus de 4 000 femmes autochtones entrepreneurs sur les compétences techniques et de gestion ; 5 000 ont eu accès à 4 millions de dollars de capital d'appoint, ce qui a entraîné des augmentations moyennes de revenu de 50 %. Onze municipalités ont signé des accords et fourni des ressources pour appuyer les commerces des femmes, et le programme modèle commence à être renforcé par le ministère national du Développement productif et de l'Économie plurielle.

Adopté en 2012, le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes représente un jalon permettant de rendre l'ONU responsable de la promotion de l'égalité des sexes. Il fait partie intégrante du mandat de coordination d'ONU Femmes, qui, à ce jour, a recommandé à plus de 50 entités de l'ONU d'évaluer les contributions en matière d'égalité des sexes et de faire rapport sur ces progrès. Le Plan d'action a revitalisé les activités dans de nombreux domaines, notamment l'élaboration des normes pour l'évaluation en matière d'égalité de sexes par le Groupe des Nations Unies sur l'évaluation, une initiative dirigée par ONU Femmes. Son caractère central pour le renforcement des performances à l'échelle du système a été réaffirmé par l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, une feuille de route pour les activités de développement par l'ONU, et dans une résolution du Conseil économique et social.

En 2012, ONU Femmes est devenu le 11^{ème} membre du Programme commun ONUSIDA et s'est joint au H4+, qui exploite le pouvoir des organisations mondiales derrière la stratégie du Secrétaire général de l'ONU pour améliorer la santé des femmes et des enfants. ONU Femmes a participé à l'initiative Énergie durable pour tous du Secrétaire général, ou programme SE4ALL, conçu pour faire fond sur l'engagement de Rio+20 pris par les entreprises, les gouvernements et les organisations internationales de verser 300 milliards de dollars afin d'étendre les services énergétiques durables à tous. Grâce à l'initiative Éducation d'abord de l'ONU, nous appuyons une action globale visant à scolariser tous les enfants et à améliorer la qualité de leur éducation.

Les conseils d'ONU Femmes en 2013 ont aidé le Conseil de direction d'ONU-Habitat à adopter sa résolution récente sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en tant que conditions indispensables au développement urbain durable. La résolution fait ONU-Habitat s'engager à intégrer les préoccupations sur l'égalité des sexes dans tous les programmes et politiques.

SECTEUR PRIVÉ ET FONDATIONS

Lancée lors de la Journée internationale de la femme en 2013, la chanson « One Women » (« Une femme ») a été entendue dans le monde entier. Elle mêle les voix de 25 artistes venant de 20 pays différents, vibrant dans une harmonie ascendante, célébrant les actes de courage et de détermination quotidiens tout en exigeant le changement. Microsoft a établi un partenariat avec ONU Femmes pour parrainer et aider à diffuser la chanson sur ses réseaux. Une collaboration croissante avec ONU Femmes vise à étendre les dividendes des technologies de l'information aux femmes et aux filles.

Parmi les autres partenariats d'entreprises engagés, on peut citer celui qui a été établi avec la société Coca-Cola pour éliminer les obstacles qui se dressent sur le chemin des femmes entrepreneurs, dans le cadre d'une initiative visant à autonomiser 5 millions de femmes d'ici à 2020. Les femmes du Brésil, d'Égypte et d'Afrique du Sud reçoivent une formation sur le leadership et les compétences commerciales. La Fondation Loomba travaille avec notre organisation pour nous aider à autonomiser les veuves au Guatemala, en Inde et au Malawi.

Au premier semestre 2013, près de 550 chefs d'entreprise du monde entier avaient signé les Principes d'autonomisation des femmes, parrainés par ONU Femmes et le Pacte mondial de l'ONU. Les principes fournissent une feuille de route afin que les activités commerciales puissent autonomiser les femmes sur leur lieu de travail, le marché et dans la communauté. Onze pays disposent désormais de leurs propres versions nationales des Principes d'autonomisation des femmes.

SOCIÉTÉ CIVILE

ONU Femmes entretient de longue date une relation privilégiée avec la société civile, qui a grandement contribué à sa création, et qui permet de continuer de fournir des conseils et de lancer des partenariats stratégiques. En 2012, pour institutionnaliser cette relation, ONU Femmes a créé le Groupe consultatif mondial de la société civile. L'Amérique latine et les Caraïbes ont mis sur pied un groupe régional, tandis que l'Europe centrale et l'Europe du Sud Est, les Caraïbes et le Pacifique ont créé des groupes sous-régionaux. Treize pays disposent de groupes nationaux.

COMITÉS NATIONAUX

Les 18 comités nationaux d'ONU Femmes sensibilisent le public et réunissent les ressources nécessaires pour stimuler notre travail. En 2013, le Comité national allemand et la grande agence de création Scholz & Friends ont lancé la campagne médiatique « le regard derrière le masque ». Elle met en exergue des expériences personnelles concernant les inégalités des sexes pour apporter un appui à ONU Femmes. Les annonces faites par le service public du Comité national finlandais sur la fin de la violence contre les femmes ont touché 2,25 millions de téléspectateurs.

LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES

Le Fonds des Nations Unies pour l'égalité des sexes fournit des subventions aux gouvernements et aux organisations de la société civile pour faire progresser la cause de l'autonomisation économique et politique des femmes. En 2012, il a distribué 54 subventions pour une valeur de 17 millions de dollars. Depuis son lancement en 2009, le Fonds a versé 55 millions de dollars à 69 pays. Les femmes ont exploité de nouveaux débouchés commerciaux, elles ont été élues à des postes de dirigeantes politiques et ont obtenu une protection juridique pour exercer leurs droits.

Avec l'appui du Fonds, la Fondation Al-Chehab pour un développement compréhensif et la Egyptian Society for Economic and Social Rights ont étendu leurs services

juridiques, sanitaires, financiers et éducatifs aux employés domestiques. Plus de 1 000 personnes se sont rassemblées pour revendiquer leurs droits. Mona est l'une d'entre elles. Après avoir fait le ménage chez les autres pendant des années dans la honte, elle a acquis des compétences de direction et est devenue la directrice de Helpers, la première ONG égyptienne chargée de défendre les employés domestiques. « Je rêve de voir un jour la société revoir ses opinions négatives sur le travail domestique », dit-elle, « et de voir tous les employés domestiques bénéficier de droits universels ».

Deux ONG cambodgiennes, Cambodia Health Education Media Services et Cambodian HIV/AIDS Education and Care, ont utilisé une subvention pour aider 1 300 femmes vivant

En Égypte, des bénéficiaires du Fonds pour l'égalité des sexes ont permis à plus de 1 000 travailleuses domestiques de revendiquer leurs droits.

Photo : Fatma Elzahraa Yassin/ONU Femmes



avec le VIH/sida dans 12 zones rurales à lancer des micro-entreprises. Près de la moitié des participantes ont indiqué que leur revenu avait augmenté. L'éducation sur l'égalité des sexes et le VIH fondée sur les droits a touché 2,8 millions de personnes grâce à la radio, la télévision et d'autres médias.

Au Kirghizstan, une subvention a aidé les ONG Women's Support Centre et Women Entrepreneurs Support Association à mettre en place des « écoles veillant à respecter l'égalité des sexes » et à lever de petites subventions qui aident 500 000 femmes à acquérir des compétences en matière d'activités de plaidoyer et à participer à la gouvernance. Pour la première fois, 21 femmes siègent dans les tribunaux des aînés traditionnels qui jugent les affaires locales. Grâce à la campagne du Secrétaire général « Tous UNIS pour mettre fin à la violence contre les femmes », les femmes ont toutes ensemble incité le Parlement à prendre des mesures pour mettre fin aux enlèvements des mariées, ce qui a permis de modifier le Code pénal en 2013.

L'association bolivienne Co-ordinadora de la Mujer a mis à profit une subvention pour rassembler 19 organisations féminines en vue de défendre les droits des femmes à l'Assemblée nationale. Elles ont joué un rôle actif dans la réforme de sept législations nationales et la proposition de nouveaux statuts. En 2012, des activités de plaidoyer importantes ont entraîné l'adoption de la Loi contre le harcèlement et la violence politique contre les femmes. Elle prévoit jusqu'à cinq années d'emprisonnement en cas de menaces contre les femmes exerçant des fonctions publiques.

Une subvention a aidé la All-China Women's Federation à développer les compétences des femmes pour qu'elles deviennent des dirigeantes locales. Dans la province du Shaanxi, grâce à ce projet, le nombre des membres des comités de villages de femmes a été multiplié par trois, passant de 9 à 27 %, pour un nombre total de 29 166 femmes. Le nombre de femmes directrices de comités a doublé, passant de 297 à 607.

BÉNÉFICIAIRES SÉLECTIONNÉS EN 2012

AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE

AFRIQUE

Éthiopie

Syndicat des associations charitables des femmes éthiopiennes (SACFE)
Autonomisation économique intégrée des femmes et filles marginalisées d'Éthiopie.

550 000 dollars E.U.

Guinée

Partenariat Recherches Environnement Médias (PREM)
Formation à l'économie écologique dans les zones rurales : Présenter aux femmes le séchage solaire des produits agricoles dans la zone marine protégée des Îles Tristao en Guinée.

200 000 dollars E.U.

Soudan

Centre Badya pour les Services de développement intégrés
Autonomisation des femmes à l'appui du relèvement et de la transformation du conflit dans les Montagnes Nuba.

200 000 dollars E.U.

Zimbabwe

Ntengwe pour le développement communautaire
Promouvoir une masse critique et des structures légères pour l'autonomisation économique des femmes dans le District Binga, la province du Nord Matabeleland au Zimbabwe.

410 000 dollars E.U.

ASIE ET PACIFIQUE

Inde

Société de développement social Jan Salas
Campagne pour la dignité – Action pour la libération des femmes intouchables Dalit en Inde.

220 000 dollars E.U.

Viet Nam

Institut pour le développement et la santé communautaire (LIGHT)
NOUS SOMMES DES FEMMES : Une approche fondée sur les droits en vue d'autonomiser les femmes migrantes.

200 000 dollars E.U.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Brésil

Instituto Promundo
Faire participer les hommes et les femmes aux programmations des transferts d'espèces conditionnels sexotransformateurs : Une intervention intégrée et une évaluation de l'impact qui promeuvent des attitudes et des comportements équitables et non-violents à l'appui de l'autonomisation économique des femmes et de l'égalité des sexes.

445 000 dollars E.U.

PARTICIPATION POLITIQUE

AFRIQUE

Burundi

UNIPROBA (Unissons-nous pour la Promotion des Batwa)
Promotion de l'égalité des sexes au sein des peuples autochtones Batwa du Burundi en vue de la participation des femmes autochtones aux organes de prise de décisions au niveau local.

200 000 dollars E.U.

ASIE ET PACIFIQUE

Cambodge

Organisation SILAKA
Autonomisation des femmes leaders cambodgiennes au niveau local.

345 000 dollars E.U.

Mongolie

ONG Liberal Emegteichuudiin Oyunii San
Leadership politique des femmes dans le développement national de la Mongolie.

200 000 dollars E.U.

Philippines et Népal

Tebtebba (Centre international des peuples autochtones pour la recherche et l'éducation politiques)
École d'enseignement du leadership mondial des femmes autochtones : Renforcement des capacités et autonomisation politique en Asie.

250 000 dollars E.U.

EUROPE ET ASIE CENTRALE

Kirghizstan

Association publique "Alliance de l'Asie centrale pour l'eau"
Autonomiser les femmes et les filles en vue de leur offrir un accès politique et économique à la gestion et au contrôle de l'eau potable.

225 000 dollars E.U.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Argentine, Chili, Paraguay et Uruguay

Fundación Fondo de Mujeres del Sur and Fondo Alquimia
Élaborer un programme de droit du travail pour les femmes qui travaillent chez elles et dans les ateliers de couture du cône Sud.

415 000 dollars E.U.

Trinité-et-Tobago

Réseau des ONG de Trinité-et-Tobago pour l'avancement des femmes
Leadership politique transformateur des femmes aux niveaux local et national à Trinité-et-Tobago.

330 000 dollars E.U.

Uruguay

Centro de Comunicación Virginia Woolf – Cotidiano Mujer
D'avantage de femmes, de meilleures politiques.

355 000 dollars E.U.

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Le Fonds d'affectation spéciale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes est le seul mécanisme multilatéral accordant des subventions afin de lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Créé en 1996 par l'Assemblée générale des Nations Unies et géré par ONU Femmes au nom du système des Nations Unies, c'est un symbole de la détermination des États membres de l'ONU à mettre fin à la violence fondée sur le genre. Un portefeuille de subventions

actives représentant 63,5 millions de dollars couvre 95 programmes dans 85 pays.

En 2012, les bénéficiaires ont joué un rôle de chef de file dans les efforts novateurs mondiaux visant à prévenir et combattre la violence. La fondation ukrainienne Ukrainian Foundation for Public Health a sensibilisé le public à la situation des femmes et des filles dans les rues, et a répondu à leurs besoins en créant le premier centre de



Le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU a permis de créer le premier service d'aide sociale de Kiev à l'intention des femmes sans abri. Il permet à des femmes comme Anya de reconstruire leur vie.

Photo : Grainne Quinlan/Fonds d'affectation spéciale de l'ONU

services de Kiev à l'intention de ce groupe. Il propose un appui psychosocial et juridique, des tests de dépistage rapides du VIH, et aide à obtenir des aides sociales et à trouver des emplois. Anya, l'une des rescapées, se souvient : « Nombre de mes amies se sont suicidées après avoir été violées. Seules quatre d'entre nous ont survécu ». Pendant sa grossesse, Anya a entendu parler du centre et décidé de s'y rendre. Les psychologues, les conseillers et les avocats du centre ont travaillé avec elle pour l'aider à reconstruire sa vie. Aujourd'hui, la fille d'Anya se porte très bien et Anya espère devenir interprète.

Le Fonds d'affectation spéciale a aidé l'organisation primée du Nicaragua Puntos de Encuentro à exploiter l'impact de sa série télévisée à forte audience Contracorriente. Ces dernières sensibilisent les audiences aux risques d'exploitation et de violences sexuelles à travers les luttes quotidiennes d'une famille de la classe ouvrière. En Inde, au Brésil, au Chili et au Rwanda, le bénéficiaire Instituto Promundo a testé une série de stratégies pour faire participer les hommes jeunes et adultes à la prévention de la violence. Une évaluation réalisée en 2012 a permis d'évaluer les changements importants qui se sont opérés dans les attitudes des hommes par rapport à la violence suite à la formation, mettant en évidence une diminution de la violence contre leurs partenaires.

Au Cambodge, l'organisation Acid Survivors Trust International et ses partenaires locaux ont contribué à la promulgation de la Loi cambodgienne de 2012 sur les attaques à l'acide, qui règlemente la vente d'acide et instaure des sanctions plus lourdes en cas de violence à l'acide. Au début de 2013, le Tribunal municipal de Phnom Penh a pour la première fois condamné l'auteur d'une attaque à l'acide. Un autre bénéficiaire, le Syndicat des femmes jordaniennes, a élaboré la première loi modèle sur la traite des femmes dans la région en réunissant les organisations de la société civile en Égypte, en Jordanie et au Maroc.

En 2012, le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU a versé de nouvelles subventions d'une valeur totale de 8,4 millions de dollars à 12 initiatives dans 19 pays, notamment 3,5 millions de dollars à quatre programmes lancés dans des situations de conflit, post conflit et de transition. Ces subventions doivent bénéficier à près d'un million de bénéficiaires d'ici à 2015.

BÉNÉFICIAIRES 2012

AFRIQUE

Cap-Vert

“Programme pour la mise en œuvre d'une loi spéciale sur la violence fondée sur le genre”

Institut du Cap-Vert pour la promotion de l'égalité des sexes
566 750 dollars E.U.

Malawi

“Mettre fin à la violence fondée sur le genre à l'école au Malawi”

Concern Worldwide
964 618 dollars E.U.

AMÉRIQUE ET CARAÏBES

Belize

“Mise en œuvre du Plan national d'action pour lutter contre la violence fondée sur le genre”

Département des femmes du Belize
539 350 dollars E.U.

Colombie, Chili, Salvador

“Prendre de nouvelles mesures pour mettre en œuvre les politiques visant à lutter contre la violence à l'encontre des femmes dans les services de maintien de l'ordre”

South Corporation of Social Studies and Education
994 000 dollars E.U.

Pérou

“Aider à construire un système judiciaire de lutte contre la violence sexuelle et offrir des voies de recours aux victimes”

DEMUS (Recherche pour la défense des droits des femmes)
430 801 dollars E.U.

ÉTATS ARABES AFRIQUE DU NORD

Libye

“Lutter contre la violence à l'égard des femmes en Libye post-conflictuelle et transitionnelle”

Corps médical international
999 999 dollars E.U.

ASIE ET PACIFIQUE

Thaïlande

“Renforcer une réponse communautaire multisectorielle à la violence fondée sur le genre dans les camps de réfugiés de Ban Mae Nai Soi et de Ban Mae Surin Karenni”

International Rescue Committee (IRC)
750 000 dollars E.U.

Papouasie-Nouvelle-Guinée

“Programme de sensibilisation à la cessation de la violence à l'égard des femmes”

Voice for Change
252 500 dollars E.U.

EUROPE ET ASIE CENTRALE

Arménie

“Renforcer une réponse multisectorielle pour lutter contre la violence fondée sur le genre dans les zones rurales”

Centre de ressources des femmes
249 960 dollars E.U.

République de Serbie

“Une réponse intégrée à la violence contre les femmes”

Équipe de pays des Nations Unies (PNUD, UNICEF et ONU Femmes)
999 648 dollars E.U.

TRANSRÉGIONAL

République démocratique du Congo, Soudan, Ouganda, Libye

“Promouvoir la justice dans les pays faisant l'objet d'une enquête par la Cour pénale internationale”

Women's Initiatives for Gender Justice
730 000 dollars E.U.

Kenya, Ouganda, Côte d'Ivoire, Colombie, Tunisie, Népal

“Justice transitionnelle : Lutter contre la violence fondée sur le genre et garantir la participation des femmes”

Centre international pour la justice transitionnelle (CIJT)
Gender Justice
966 496 dollars E.U.



Foto: Mikkel Ostergaard/Panos Pictures

ÉTATS FINANCIERS

ONU Femmes remercie sa famille de donateurs de son appui croissant et se réjouit d'élargir et de renforcer encore sa base de donateurs. Même si 2012 a été une année difficile sur les plans économique et budgétaire, 33 États membres ont accru leurs contributions aux ressources de base. Toutefois, cette augmentation n'est pas parvenue à compenser les diminutions de certains de nos donateurs principaux. Malgré la réduction des cibles de financement pour les années 2012 et 2013, l'objectif réduit de 600 millions de dollars pour l'exercice biennal nécessitera un effort supplémentaire de la part de tous les États membres. ONU Femmes déploie un maximum d'efforts pour accroître le nombre de gouvernements contributeurs, y compris les pays non membres de l'OCDE/DAC et les donateurs non traditionnels, ainsi que les montants promis dans le cadre des ressources de base.

ÉTATS FINANCIERS

au 31 décembre 2012 (en milliers de dollars E.U.)

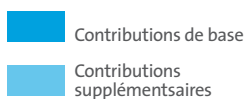
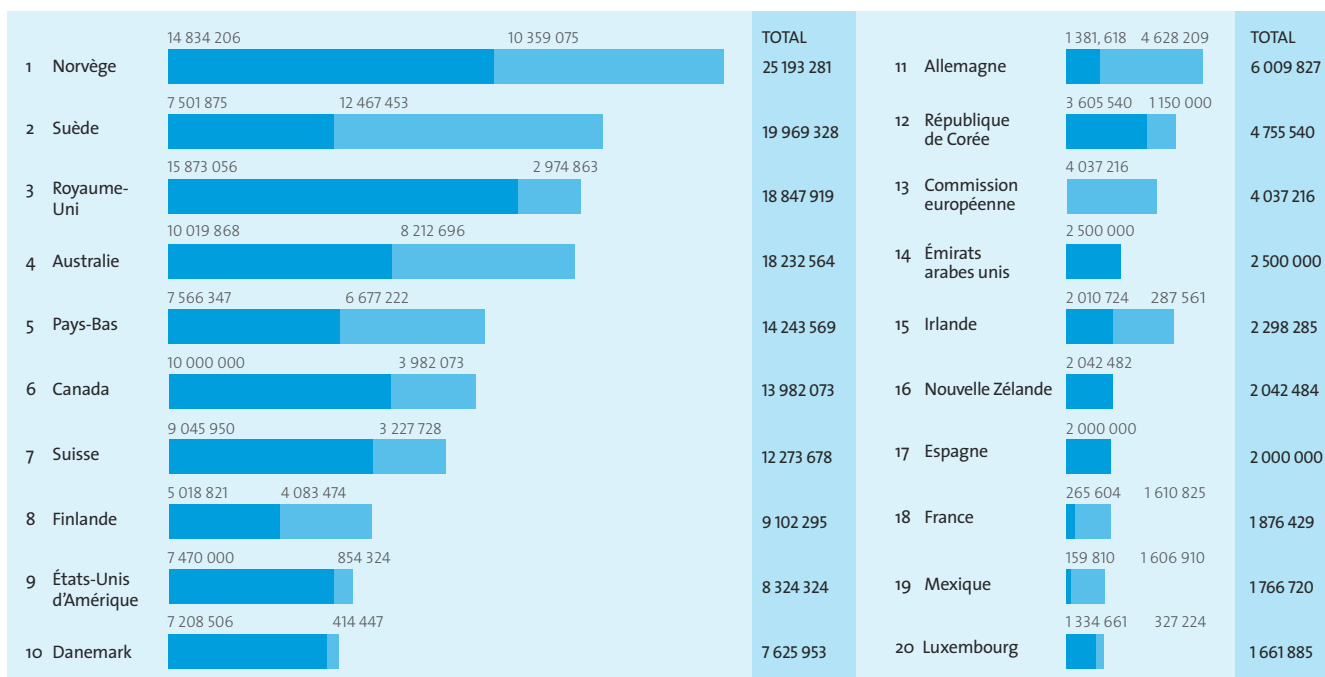
	RESSOURCES DE BASE (ESSENTIELLES)	RESSOURCES SUPPLÉMEN- TAIRES (NON ESSENTIELLES)	AVÉRÉES	ÉLIMINATION	TOTAL
REVENUS					
Contributions	114 086	93 676	7 235	–	214 997
Revenus de placement	981	1 177	–	–	2 158
Autres revenus	2 688	6 276	–	(5 978)	2 986
TOTAL REVENUS	117 755	101 129	7 235	(5 978)	220 141
TOTAL DÉPENSES	118 931	115 507	7 427	(5 978)	235 887
EXCÉDENT/(DÉFICIT) POUR L'EXERCICE	(1 176)	(14 378)	(192)		(15 746)
Excédent accumulé / (déficit)	37 285	232 161	(8)	–	269 438
Réserves	22 000	–	–	–	22 000
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE	58 109	217 783	(200)	–	275 692

Notes:

- Les coûts indirects facturés par ONU Femmes au titre de la gestion des ressources affectées sont basés sur le taux de recouvrement de 7%, et ont été considérés pendant l'année comme une augmentation des autres revenus. A la fin de l'année, ces montants sont éliminés de ces deux lignes dans l'état des revenus financiers.
- ONU Femmes a adopté les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) le 1er janvier 2012. Ces états financiers ont donc été élaborés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux IPSAS par rapport à la méthode précédente selon une comptabilité de caisse modifiée conformément aux normes comptables du système des Nations Unies (NUSNU). Selon la méthode de comptabilité d'exercice, les revenus et les dépenses sont considérés comme des états financiers pendant la période à laquelle ils se rattachent.
- Les contributions mises en recouvrement sont faites sous la forme d'un montant annuel émanant du budget ordinaire et sont évaluées et approuvées pour une période budgétaire de deux ans. Le montant de ces contributions est ensuite réparti entre les deux années et considéré sur une base annuelle.

20 DONATEURS PRINCIPAUX

au 31 décembre 2012 (en dollars E.U.)



Notes:

- Ces chiffres de 2012 ne comprennent pas les contributions supplémentaires considérées comme recevables au 31 décembre 2011.
- Les chiffres des contributions non essentielles comprennent le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et le Fonds pour l'égalité des sexes.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À ONU FEMMES

des gouvernements et autres donateurs *(exprimés en dollars E.U.)*

GOUVERNEMENTS

	RESSOURCES DE BASE (ESSENTIELLES)	RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES (NON ESSENTIELLES)
Afghanistan ²	2 000	
Afrique du Sud		27 523
Allemagne	1 381 618	4 628 209
Andorre	52 632	
Angola	10 000	
Antigua-et-Barbuda ³	1 000	
Arabie Saoudite ³	1 000 000	127 297
Argentine	30 000	
Arménie	2 500	
Australie	10 019 868	8 212 696
Autriche	357 843	231 770
Azerbaïdjan	9 916	
Bahreïn		10 000
Bangladesh	10 500	
Barbade	1 000	
Belgique		388 937
Bénin ⁶	1 000	
Cameroun		194 458
Canada ⁶	10 000 000	5 826 813
Cap-Vert ⁶	500	
Chili	30 000	
Chine	60 000	
Chypre	13 500	
Colombie ⁶	20 000	
Commission européenne ⁶		5 390 291
Comores	100	
Costa Rica ⁶	10 000	
Danemark ⁶	7 208 506	2 676 345
El Salvador	500	
Émirats arabes unis	2 500 000	
Équateur	5 000	
Erythrée ⁶	600	
Espagne ^{5,6}	2 000 000	645 995
Estonie ⁴	31 095	
États-Unis d'Amérique ⁶	7 498 796	854 324
Éthiopie ⁶	4 974	
Fidji	500	
Finlande	5 018 821	4 083 474
France	265 604	1 610 825
Gabon	150 000	
Gambie ⁶	30 000	
Géorgie	10 000	



	RESSOURCES DE BASE (ESSENTIELLES)	RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES (NON ESSENTIELLES)
Guatemala ⁶	100	
Guinée	200	
Guinée équatoriale ⁶	10 000	
Guyane	5 111	
Haïti	500	
Honduras		1 500
Hongrie		25 000
Îles Salomon	1 600	
Inde ⁶	2 019 724	
Indonésie	217 000	
Irak ⁶	300	
Irlande	2 010 724	287 561
Islande ⁶	692 088	331 388
Israël	250 000	10 000
Jamaïque ⁶	6 000	
Japon	946 809	
Jordanie ⁶	3 600	
Kazakhstan	9 9970	19 975
Koweït	5 0000	100 000
Liberia	1 980	
Liechtenstein	76 087	10 893
Lituanie	10 000	
Luxembourg	1 334 661	327 224
Malaisie	50 000	
Maldives ⁶	2 000	
Malte	536	
Maroc	3 000	2 000
Maurice	2 500	
Mauritanie ⁶	3 401	
Mexique	159 810	1 606 910
Monaco		2 750
Monténégro	6 494	
Mozambique	5 000	
Myanmar	5 000	
Namibie ⁶	3 000	
Nouvelle-Zélande	2 042 484	
Niger	100	
Nigeria	200 000	
Norvège ⁶	14 834 206	10 774 358
Oman		10 000
Pakistan ⁶	20 000	10 000
Panama	15 000	



GOUVERNEMENTS (SUITE)

	RESSOURCES DE BASE (ESSENTIELLES)	RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES (NON ESSENTIELLES)
Paraguay ⁶	615	
Pays-Bas	7 566 347	6 677 222
Pérou	24 500	
Philippines	23 229	
Pologne	31 635	90 672
République centrafricaine	1 500	
République de Corée	3 605 540	1 150 000
République démocratique populaire lao	1 000	
République de Moldova	4 000	
République dominicaine	47 872	
République slovaque	21 650	
République Unie de Tanzanie ⁶	10 000	
Royaume Uni	15 873 056	2 974 863
Saint-Kitts-et-Nevis	476	
Samoa	1 000	
San Marino ⁶	9 355	
Sénégal	240 000	
Sierra Leone ⁶	1 500	
Singapour	50 000	
Sri Lanka	5 000	
Suède	7 501 875	12 467 453
Suisse ⁶	13 327 853	3 227 728
Suriname	750	
Thaïlande	13 000	
Timor-Leste	15 000	
Trinité-et-Tobago	5 000	
Tunisie	10 714	
Turquie	300 000	200 000
Uruguay	3 000	
Viet Nam	17 000	
CONTRIBUTIONS TOTALES DES GOUVERNEMENTS	121 539 824	75 216 457

AGENCES DES NATIONS UNIES

	RESSOURCES DE BASE (ESSENTIELLES)	RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES (NON ESSENTIELLES)
Banque asiatique de développement		6 000
Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)		42 800
Bureau de la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA)		193 151
Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (MDTFO)		3 611 613
Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) ⁶		1 883 270
Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD) ⁶		406 915
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)		782 716
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)		199 300
Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH)		28 720
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)		200 000
Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT)		64 200
Nations Unies ⁶		193 667
ONUSIDA		143 500
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)		10 000
Organisation internationale du Travail (OIT)		214 794
Organisation internationale pour les migrations		708 145
Organisation mondiale de la Santé (OMS) ⁶		55 200
Programme alimentaire mondial (PAM)		1 26 295
Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies (AGFUND)		37 500
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ⁶	271 465	14 013 443
Volontaires des Nations Unies (VNU)		7 986
CONTRIBUTIONS TOTALES DES AGENCES DES NATIONS UNIES	271 465	22 929 215

FONDATIONS ET DONATEURS PRIVÉS

	RESSOURCES DE BASE (ESSENTIELLES)	RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES (NON ESSENTIELLES)
BRA-Petrobras		150 000
Coca Cola Company		1 226 634
Fondation Sylvia Bongo Obdimba	25 000	
Ford Foundation		179 199
Itaipu Binacional		53 476
Johnson & Johnson ⁶		148 500
Kraft Foods Middle East and Africa Ltd		75 000
Kuwait America Foundation		250 000
La Foundation L'Occitaine		64 830
Loomba Foundation		333 000
Microsoft Corporation		75 000
Rockefeller Foundation		250 000
Soroptimist International	1 214	
Tag Heuer SA	49 500	
The Christensen Fund		12 065
Universal Peace Federation		10 000
Women's Self Worth Foundation	495 000	
Yves Saint Laurent	33 512	
Zonta International		332 500
Autres donateurs	83 451	291 593
CONTRIBUTIONS TOTALES DES FONDATIONS ET DONATEURS PRIVÉS	687 677	3 451 797

COMITÉS NATIONAUX

	RESSOURCES DE BASE (ESSENTIELLES)	RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES (NON ESSENTIELLES)
Comité national australien		3 340 29
Comité national autrichien	2 584	2 196
Comité national britannique	30 044	13 170
Comité national des États-Unis d'Amérique	50 000	25 200
Comité national de Singapour		98 178
Comité national finlandais	103 896	1 750 60
Comité national islandais ⁶	60 000	210 299
Comité national japonais		81 410
Comité national suédois		18 319
Comité national suisse		37 002
CONTRIBUTIONS TOTALES DES COMITÉS NATIONAUX	246 524	994 864

Notes:

1. ONU Femmes a adopté les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) le 1er janvier 2012. Les états financiers de 2012 ont donc été élaborés selon la méthode de la comptabilité d'exercice conformément aux IPSAS, par rapport à la méthode précédente selon une comptabilité de caisse modifiée conformément aux Normes comptables du système des Nations Unies (NCSNU). Selon la méthode de comptabilité d'exercice, les revenus et les dépenses sont considérés dans les états financiers à la période à laquelle ils se rattachent lorsqu'ils sont confirmés par écrit par les donateurs.

Ce rapport étant le premier au titre des IPSAS, le tableau ci-dessus des contributions volontaires de 2012 comprend des contributions considérées pour 2012 et les ajustements IPSAS pour 2011. Ces ajustements IPSAS comprennent les rubriques où les fonds ont été considérés comme des contributions recevables le 31 décembre 2011, et reçus en 2012.

2. Reçues en 2012 pour 2012-2013.

3. Reçues en 2013 pour 2012.

4. Reçues en 2011 pour 2012.

5. Transférées des autres ressources aux ressources ordinaires en 2013 pour 2012.

6. Inclut les ajustements pour les soldes 2011.

7. Les chiffres des contributions non essentielles incluent le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour mettre fin à la violence contre les femmes et le Fonds pour l'égalité des sexes.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONDS POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'ONU POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES¹

des gouvernements et autres donateurs (exprimées en dollars E.U.)

GOUVERNEMENTS

	FONDS DES NATIONS UNIES	FONDS POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES
Afrique du Sud	27 523	
Allemagne	313 676	3 659 326
Autriche	122 549	
Australie	3 735 767	
Bahrein	10 000	
États-Unis d'Amérique	200 000	
Finlande	649 351	
Honduras	1 500	
Islande	87 619	
Irlande	287 561	
Israël	10 000	
Kazakhstan	19 975	
Koweït	100 000	
Liechtenstein	10 893	
Luxembourg	124 224	
Maroc	2 000	
Monaco	2 750	
Omán	10 000	
Pays-Bas	3 783 173	
Pakistân	10 000	
Suisse		2 195 390
Turquie	200 000	
CONTRIBUTIONS TOTALES DES GOUVERNEMENTS	9 708 562	5 854 716

COMITÉS NATIONAUX

	FONDS DES NATIONS UNIES	FONDS POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES
Comité national autrichien	2 196	
Comité national britannique	3 805	
Comité national finlandais	49 590	
Comité national islandais	210 299	
Comité national japonais	11 488	
CONTRIBUTIONS TOTALES DES COMITÉS NATIONAUX	277 378	-

FONDACTIONS ET DONATEURS PRIVÉS

	FONDS DES NATIONS UNIES	FONDS POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES
Johnson & Johnson	148 500	
Universal Peace Federation	10 000	
Zonta International	107 500	
Autres donateurs	170 433	25 000
CONTRIBUTIONS TOTALES DES FONDATIONS ET DONATEURS PRIVÉS	436 433	25 000

Notes:

1. ONU Femmes a adopté les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) le 1er janvier 2012. Les états financiers de 2012 ont donc été élaborés selon la méthode de la comptabilité d'exercice conformément aux IPSAS, par rapport à la méthode précédente selon une comptabilité de caisse modifiée conformément aux Normes comptables du système des Nations Unies (NCSNU). Selon la méthode de comptabilité d'exercice, les revenus et les dépenses sont considérés dans les états financiers à la période à laquelle ils se rattachent lorsqu'ils sont confirmés par écrit par les donateurs.

Ce rapport étant le premier au titre des IPSAS, le tableau ci-dessus des contributions volontaires de 2012 comprend des contributions considérées pour 2012 et les ajustements IPSAS pour 2011. Ces ajustements IPSAS comprennent les rubriques où les fonds ont été considérés comme des contributions recevables le 31 décembre 2011, et reçus en 2012.

ONU FEMMES DANS LE MONDE

Depuis son siège de l'ONU à New York, ONU Femmes promeut l'autonomisation des femmes, l'égalité des droits et des sexes au niveau mondial, ainsi que dans les pays et entre les pays grâce à un réseau de pays et de bureaux de liaison régionaux.

BUREAUX RÉGIONAUX

Bureau régional de l'Afrique orientale et australe

Complexe de l'ONU Gigiri, UN Avenue
Block M, Ground Floor
P.O. Box 30218
Nairobi, KENYA
Tél : +254 734 990088
Fax : +254 20 762 4494

Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale

Immeuble Soumex, 2ème étage
Mamelles Almadies B.P. 154
Dakar, SÉNÉGAL
Tél : +221 33 869 9970
Fax : +221 33 860 54 95

Bureau régional des Amériques et des Caraïbes

Casa de las Naciones Unidas
Edificio 128, Piso 3
Ciudad del Saber
Clayton, PANAMA
Tél : +507 305-4833
Fax : +507 305-4832

Bureau régional des États arabes

7 Golf Street, Maadi
Le Caire, ÉGYPTÉ
Tél : +20 2 2380-1720
Fax : +20 2 575-9472

Bureau régional de l'Asie et du Pacifique

United Nations Building, 5th Floor
Rajdamnern Nok Avenue
Bangkok 10200, THAÏLANDE
Tél : +66 2 288-2093 ou +66 89-204-0085
Fax : +66 2 280-6030

Bureau régional de l'Europe et de l'Asie centrale à venir

BUREAUX DE LIAISON

Bureau de liaison d'ONU Femmes auprès de l'Union africaine

Ericsson Building, 3rd Floor, Opposite UNECA
Addis Abeba, ÉTHIOPIE
Tél : +251 115 549 990 or +251 115 549 991

Bureau de liaison d'ONU Femmes auprès de l'Union européenne

Rue Montoyer 14
1000 Bruxelles, BELGIQUE
Tél : +32 (0)2 213 1444
Fax : +32 (0)2 213 1449

Bureau de liaison d'ONU Femmes auprès du Japon

4-1-27 Shukuin-cho Higashi
Sakai-ku, Sakai City
Osaka 590-0955, JAPON
Tél : +81 (0)72 223-0009
Fax : +81 (0)72 223-0091

Bureau de liaison d'ONU Femmes auprès des pays nordiques

UN City Building
Marmorvej 51
2100 Copenhagen, DANEMARK
Tél : +45 45 33 51 60

© ONU Femmes
Produit par la Section communication d'ONU Femmes
Édition : Nanette Braun
Texte : Gretchen Luchsinger
Coordination de la production : Carlotta Aiello
Photo Recherche: Sue Ackerman, Jeca Taudte
Conception : Dammsavage Studio
Traduction : Nelly Jouan
Impression : RR Donnelley / Hoechstetter

220 East 42nd Street
New York, New York 10017, États-Unis
Tél: 646-781-4400
Fax: 646-781-4444

www.onufemmes.org
www.facebook.com/onufemmes
www.twitter.com/onufemmes
www.youtube.com/unwomen
www.flickr.com/unwomen



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes

